

La ville de Gore Bay n'a pas produit son Rapport d'information financière (RIF) de 2012. En l'absence du RIF de 2012 de la ville de Gore Bay, le ministère des Finances n'a pas pu confirmer le montant de l'allocation pour 2014.

Le montant de l'allocation accordée à la ville de Gore Bay au titre du FPMO de 2014 sera confirmé une fois que son RIF aura été produit.